

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

GREZIEU-1a-VARENNE

( R H O N E )

SÉANCE DU vingt sept février mil neuf cent  
soixante six.

OBJET :

JUMELAGE

GREZIEU-1a-VARENNE

et

FINALE EMILIA

( ITALIE )

Compte rendu affiché le 28 février 1966

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 février 1966

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 13

Président : Monsieur Joël CHOTARD - CHAVANON, MAIRE

Secrétaire élu : Monsieur Henri FAURE.

Membres présents à la séance : MM CHOTARD-CHAVANON . LAUNAY. POIZAT

ALLOUIS. LACHANAT. BOUSSENOT. DURAN. JUTTET. PORPHYRE. TISSOT.  
FAURE. CHAUFFARD. EVELLIER.

Membres absents, décédés ou démissionnaires : MM NEANT.

Monsieur le Maire rappelle au CONSEIL MUNICIPAL, la délibération du 14 janvier 1963, décidant le jumelage de GREZIEU-1a-VARENNE avec FINALE EMILIA ( ITALIE ), en souvenir du Docteur CASSETTI, réfugié politique italien, naturalisé français et MAIRE de GREZIEU-1a-VARENNE du 9 octobre 1870 au 18 mars 1874, après avoir fait de grandes réalisations.

Le Maire rappelle également que dans sa séance du 18 juin 1963, les Conseillers Municipaux de FINALE EMILIA ont décidé à l'unanimité le jumelage de FINALE EMILIA avec GREZIEU-1a-VARENNE et que cette décision a été approuvée par le CONSEIL de la PROVINCE de MODENE .

Le Maire souligne la demande de FINALE EMILIA insistant pour que ce jumelage ait lieu sous l'égide de la FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMEEES.

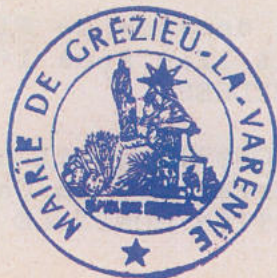
Le Maire expose au CONSEIL qu'il ne peut y avoir incompatibilité entre l'appartenance au Conseil des Communes d'EUROPE et à la FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMEEES

et demande en conséquence au CONSEIL MUNICIPAL d'adhérer à la FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES.

Le CONSEIL MUNICIPAL  
OUI l'exposé de son PRESIDENT

Après en avoir délibéré:

- a l'unanimité décide d'adhérer à la FEDERATION MONDIALE des VILLES JUMELEES.
- Approuve le jumelage GREZIEU-la-VARENNE à FINALE EMILIA (talie)
- Sollicite de Monsieur le PREFET son approbation.
- Ont signé au registre tous les membres présents.
- Fait les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme:

Le Maire,

*[Handwritten signature in blue ink]*